



↑ Les événements de réseautage proposent des contenus d'actualités – ici un participant écoute un exposé sur l'apprentissage auto-organisé.

Alumni IFFP

Des offres encore plus attractives

Par **Franziska Wettstein**

L'association Alumni IFFP, qui a vu le jour en 2017, adapte constamment ses offres en fonction des besoins de ses membres. Un sondage a été réalisé récemment.

Bonne nouvelle pour les membres d'Alumni IFFP: le bureau s'est récemment penché sur leurs besoins et a réalisé un sondage afin de savoir de quelle manière ils et elles profitaient des offres de l'association et quelles étaient leurs attentes à son égard. L'objectif du bureau est de proposer une palette d'avantages complémen-

taires à ses membres, voire de remplacer certaines offres par d'autres. Dorénavant, les événements de réseautage seront aussi organisés en tenant compte des résultats de cette évaluation. Ces manifestations régionales sont l'un des piliers de l'offre de l'association, la mise en réseau des acteurs et des actrices du monde de la formation professionnelle étant un but central de l'association.

En tant que membre associé de FH Suisse, depuis l'été 2019 Alumni IFFP peut aussi faire bénéficier ses membres des nombreux avantages proposés par cette association faitière des diplômées et diplômés des hautes écoles spécialisées de Suisse tels que des rabais, d'intéressantes manifestations et le magazine INLINE.

- Franziska Wettstein, stagiaire universitaire, état-major de direction et Communication, IFFP (jusqu'en mai 2019)

► www.iffp.swiss/alumni-iffp

Qui peut devenir membre ?

Toutes les personnes qui fréquentent ou ont achevé une formation pédagogique, une formation continue ou une filière d'études supérieures à l'IFFP peuvent devenir membres d'Alumni IFFP. Les personnes arrivées dans la formation professionnelle par le biais des milieux scientifique, économique et politique peuvent aussi adhérer à l'association. Les organisations du monde du travail, les instituts de formation et les entreprises peuvent aussi y adhérer avec le statut de membre collectif.

Aide financière

Chèque annuel de formation Genève



↑ Un-e participant-e peut obtenir une aide financière allant de 750 à 2250 francs suisse.

Suite à la certification EduQua obtenue à l'automne 2018, la formation continue de l'IFFP est reconnue depuis février 2019 par la République et le Canton de Genève comme prestataire de formations donnant droit au Chèque Annuel de Formation (CAF) délivré par le Service des bourses et des prêts d'études. Le CAF est à disposition des personnes domiciliées sur le canton de Genève, ou qui ont un permis frontalier, et qui remplissent les conditions d'octroi.

Ce chèque permet de financer des cours utiles sur le plan professionnel. Les formations concernées à l'IFFP Renens sont des Certificats of Advanced Studies (CAS) ou des Certificats de module (CM). La liste des formations reconnues est à disposition sur le site Internet de l'IFFP, ainsi que la procédure à suivre pour obtenir cette aide financière. Ainsi, un-e participant-e peut obtenir une aide financière allant de 750 à 2250 francs suisse pour financer son parcours de formation à l'IFFP. **jch**

► www.iffp.swiss/cheque-annuel-de-formation